

TARIFS DE L'EAU 2026 – PART COLLECTIVITE

VOTES PAR LE COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2025

Les tarifs votés par le Syndicat visent à appliquer les tarifs uniques suivant à l'ensemble des abonnés du syndicat

		Tarif 2026 en € HT
Part Fixe	Abonnement	86.68 €
Part Variable	Le m3	1,6860 €

Au vu des parts délégataires existantes, les tarifs (parts collectivités) votés secteur par secteur sont les suivants :

Secteurs Régie

Communes de CHALONNES-SUR-LOIRE, CHAUDEFONDS-SUR-LAYON, LA POSSONNIÈRE, VAL D'ERDRE AUXENCE/ BÉCON-LES-GRANITS, CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE, ERDRE-EN-ANJOU, SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS, SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE, SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS,

Communes de communes de BEAULIEU-SUR-LAYON, ROCHEFORT-SUR-LOIRE, VAL-DU-LAYON (prestation de services cœur Layon)

		Tarif 2026 en € HT
Part Fixe	Abonnement	86.68 €
Part Variable	Le m3	1,6860 €

Tarif pour la part redevance prélèvement applicable sur le périmètre de la Régie :

	Tarif 2026 en € HT
Part redevance prélèvement (au m3)	0,04 €

Autres tarifs :

	Tarif 2026 en € HT
Vente d'eau en gros ex-SIAEP Segréen (SAUR)	0.92 €
Vente d'eau en gros R2gie -> Secteur Sud-Est	0.24 €
Vente d'eau aux bornes de puisage	2 € HT/m3 (sans abonnement)

Secteurs en DSP avec SAUR

Secteur ex-SIAEP de Bierné : Communes de CHAMBELLAY, CHENILLE-CHAMPTEUSSE, LES HAUTS-D'ANJOU (communes déléguées de Cherré, Champigné, Marigné, Soeurdes, Querré), LA JAILLE YVON, SEGRE EN ANJOU BLEU (communes déléguées de Aviré, Montguillon, Louvaines, Saint Martin du Bois), THORIGNE D'ANJOU.

		Tarif 2026 en € HT
Part Fixe	Abonnement	52,42 €
Part Variable	0 à 200 m3	0,6930 €
	200 à 1000 m3	0,7920 €
	Au-delà de 1000 m3	0,8920 €
Vente d'eau en gros	Le m3	0.2879 €

Industriel de CORNILLE-LES-CAVES (non soumis à la RMDP du contrat NE)

		Tarif 2026 en € HT
Part Fixe	Abonnement	47,80 €
Part Variable	Le m3	0,6715 €

Autres tarifs :

	Tarif 2026 en € HT
Vente d'eau en gros (de Jarzé vers Cheviré le Rouge)	0,08 €
Vente d'eau aux bornes de puisage (sans abonnement)	1 €

Secteurs en DSP avec VEOLIA

Commune d'AUBIGNE-SUR-LAYON, BELLEVIGNE EN LAYON, BLAISON-SAINT-SULPICE, BRISSAC-LOIRE-AUBANCE, DENEÉ, LES GARENNES-SUR-LOIRE, MOZE SUR LOUET, SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX, SAINT-MELAIN-SUR-AUBANCE, TERRANJOU

		Tarif 2026 en € HT
Part Fixe	Abonnement	56.35 €
Part Variable	Le m3	0,8430 €

Autre tarif :

	Tarif 2026 en € HT
Secteur SUD Est	
Vente d'eau aux bornes de puisage (sans abonnement)	1 €